

Une non-campagne pour un scrutin de taille



Le préfet Carl-Alex Ridore présidera l'assemblée constitutive du Grand Fribourg.

Analyse

Les citoyens du Grand Fribourg, pour la plupart, en ont à peine pris conscience. Pourtant, ce dimanche 26 novembre coïncide avec un scrutin qui les concerne au premier chef, puisqu'il va donner naissance à une structure dont les travaux pourraient à terme changer le visage de la région dans laquelle ils vivent.

Pour mémoire, il s'agit de l'élection qui désignera les membres de l'assemblée constitutive chargée d'élaborer le projet de convention de la fusion du Grand Fribourg. Sur les 101 candidats en lice, 28 personnes seront élues pour siéger dans cet organe en compagnie des neuf délégués des communes incluses dans le périmètre provisoire de la nouvelle commune (défini par le Conseil d'Etat): Fribourg, Villars-sur-Glâne, Marly, Givisiez, Granges-Paccot, Avry, Matran, Corminbœuf et Belfaux.

Du travail!

L'enjeu est donc de taille. Néanmoins, la campagne de l'élection est très calme pour ne pas dire inexistante – ce qui fait craindre un taux de participation très bas, d'autant plus qu'il n'y a pas d'autres objets de vote. Certes, dans la capitale cantonale, on aperçoit de-ci de-là quelques affiches vantant les mérites des candidats. Ces derniers, du moins certains d'entre eux, battent le pavé lors du marché du samedi pour convaincre les passants de leur accorder leur voix. Ils doivent souvent expliciter par le menu les tenants et aboutissants du scrutin, qui était passé jusque-là inaperçu pour eux.

Les 28 élus ne manqueront pas de travail. Avec les neuf représentants désignés par les exécutifs des communes, ils formeront une assemblée de 37 membres qui sera présidée par le préfet de la Sarine, Carl-Alex Ridore. La première séance est d'ores et déjà fixée au 1er février. Il faut dire que le temps presse. Pour bénéficier de l'aide financière du canton (à ce stade, elle équivaut à environ 25 millions de francs), le projet de convention doit être rédigé d'ici au 30 juin 2020, de façon à ce que la fusion puisse entrer en vigueur au 1er janvier 2022, après avoir été évidemment validée en votation populaire.

Cela dit, le chemin pour y parvenir est encore long, tant il est vrai que les neuf partenaires potentiels vivent des réalités différentes. Le Conseil d'Etat a défini un périmètre très vaste, pour former un centre cantonal de près de 75 000 habitants. Une capitale forte d'un tel poids démographique permettrait sans doute au canton de Fribourg de renforcer sa position sur l'échiquier national et d'améliorer son attractivité, notamment économique.

Mais en invitant autant de passagers pour cette croisière en mer agitée, le gouvernement a pris le risque de faire chavirer le navire. Car les obstacles à la fusion ne manquent pas, à commencer par la différence des coefficients fiscaux entre Fribourg et certains de ses voisins aisés comme Villars-sur-Glâne et Granges-Paccot. Mais il y en a probablement d'autres, tels que des approches divergentes en termes d'aménagement du territoire et de mobilité entre le noyau de l'agglomération et sa couronne.

Et la société civile?

Les autorités cantonales et le préfet de la Sarine affichaient la volonté de voir la société civile s'impliquer dans le projet de fusion. Cela s'est concrétisé d'une certaine manière par la création de l'association Fusion 21, regroupant notamment des représentants de l'économie locale, qui ont prêché à plusieurs reprises pour ce mariage, propice aux entreprises selon eux. Mais force est de constater que cette voix citoyenne, représentée par Fusion 21, est muette durant cette campagne.

Ce sont bien les partis traditionnels qui ont pris le relais en présentant leurs listes de candidats – excepté à Villars-sur-Glâne où gauche et droite (moins l'UDC) se sont entendues pour présenter un étonnant ticket unique. Ces listes forment souvent un amalgame entre des vieux routiers de la politique et des néophytes aux dents plus ou moins longues. Des formations comme le PS de la ville de Fribourg ou le PDC de

Sarine-Campagne ont défini un programme élaboré avec des objectifs que devra atteindre la fusion. A les lire, on devine que les visions sur la fiscalité ou la densification urbaine, souvent contradictoires selon le bord politique, seront au cœur du débat de la future assemblée constitutive.

Jouer le jeu

Quoi qu'il en soit, les grands axes de ce que doit être (ou ne pas être) le futur centre cantonal ont été définis par les partis. Reste à voir à présent si les élus qui sortiront des urnes joueront le jeu en s'investissant dans le projet ou s'il ne s'agissait de leur part que de marketing politique pour se profiler en vue d'une échéance électorale ultérieure.

FRANÇOIS MAURON